

ROYAUME DU MAROC



acaps

Autorité de Contrôle des Assurances
et de la Prévoyance Sociale

Modernisation & Renforcement du dispositif de Supervision

14/03/2019

I. Contexte & enjeux

II. Feuille de route

III. Nouvelle approche de supervision

Contexte

Adoption du Plan d'Action Stratégique 2018-2020

Axe stratégique « consolidation du rôle de supervision du secteur des assurances »

**Projet piloté par la Direction Contrôle des Assurances
« amélioration et montée en charge des dispositifs internes en matière de supervision et de contrôle »**

Quelles sont les principaux objectifs?

Alignement sur les bonnes pratiques internationales et notamment les principes de l'AICA

Le superviseur adopte une approche de **la supervision basée sur les risques**, qui utilise à la fois une surveillance sur site et des inspections sur site pour examiner les activités de chaque assureur, évaluer sa situation, son **profil de risque** et son comportement, la qualité et l'efficacité de sa gouvernance et sa conformité à la législation et aux exigences en matière de surveillance

Optimisation des ressources dans le cadre du nouveau modèle organisationnel de la Direction Contrôle des Assurances

Phase I : Diagnostic du dispositif de supervision existant

Phase II : Benchmark national et international

Phase III : Conception de la nouvelle approche visant la modernisation du dispositif de supervision

Phase I : Diagnostic du dispositif existant

Objectif: identifier les forces et faiblesses (Analyse Bottom Up) et proposer les pistes d'amélioration en matière de :

- ✓ Méthodes, guides et procédures;
- ✓ Mécanismes de coordination entre les différentes directions;
- ✓ Capital humain

Phase II : Benchmark national et international

- ✓ Consultation des deux autres Autorités Nationales de Supervision du système financier Marocain (banques et marché de capitaux);
- ✓ Analyse des modèles des autorités de supervision étrangères (ACPR, NBB, CANADA.....)

Objectif: S'inspirer des différents modèles pour identifier les bonnes pratiques en matière de :

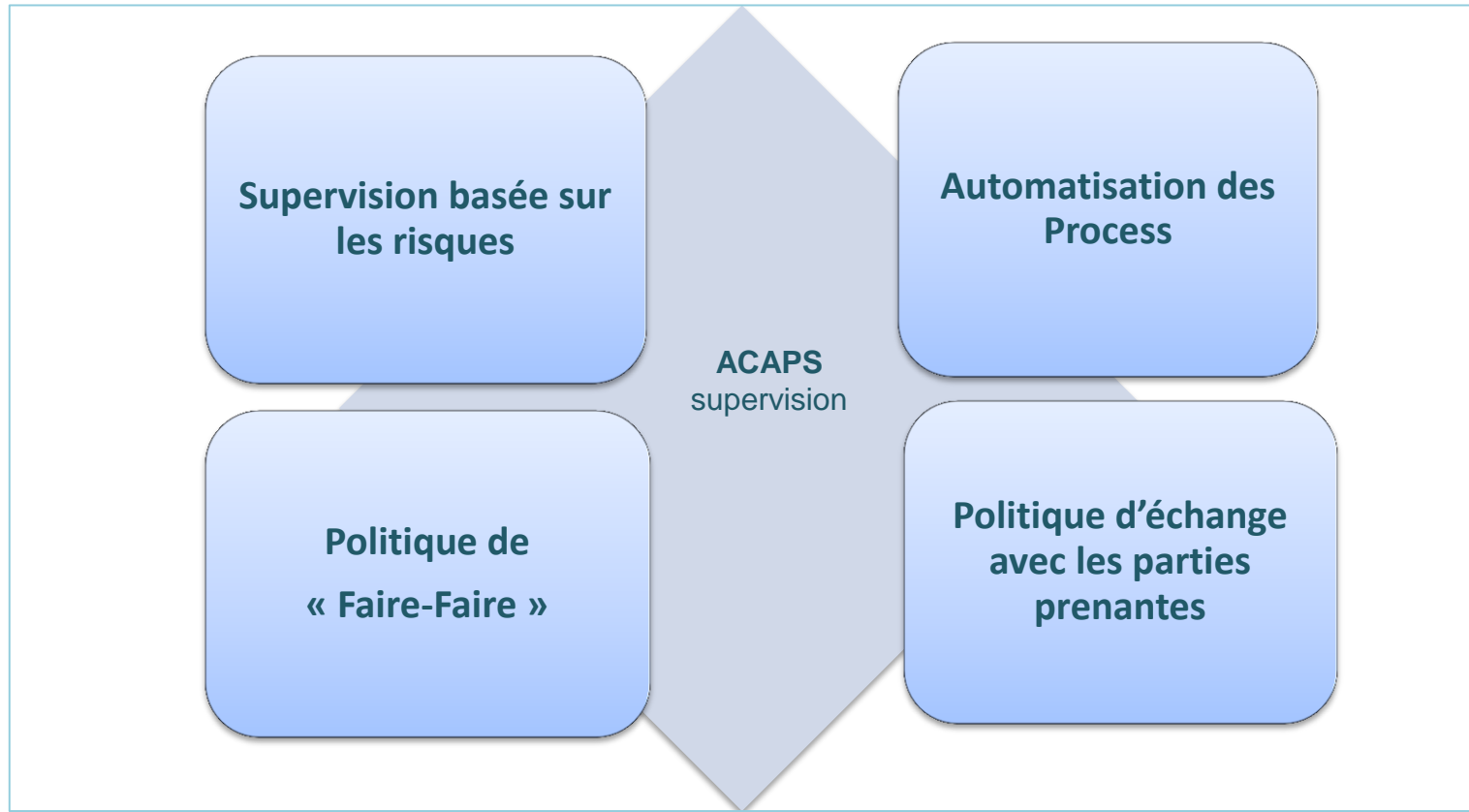
- ❖ Outils de travail utilisés pour l'automatisation des process;
- ❖ Méthode et outils de Scoring;
- ❖ Référentiel des domaines et critères de cotation des risques;
- ❖ Organisation des équipes.

Phase III : Conception de la nouvelle approche visant la modernisation du dispositif de supervision sur la base de l'étude du Benchmark

Objectif:

- ✓ Fixer les axes de la vision;
- ✓ Identifier les facteurs clés de succès

Axes de la nouvelle Approche de Supervision de l'ACAPS



1. Supervision basée sur les risques (1/2)

En ligne avec les bonnes pratiques internationales, l'ACAPS envisage de revoir sa politique de contrôle, ses procédures et pratiques en vue d'insuffler une nouvelle dynamique, structurée, efficace et axée sur les risques.

La **Supervision Basée sur les Risques** sera introduite pour préparer, entre autres, l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation SBR qui permet d'apprécier la solvabilité et le fonctionnement des sociétés et ce, en fonction de leurs profils de risque.

L'objectif étant d'identifier les activités et pratiques susceptibles de générer les risques les plus importants d'une société et d'aiguiller le contrôle vers les zones les plus risquées.

1. Supervision basée sur les risques (2/2)

Une cartographie des risques

- Une situation synthétique des sociétés;
- Un profil de risque par société

Rationalisation et redimensionnement du contrôle tout en dégageant du temps pour:

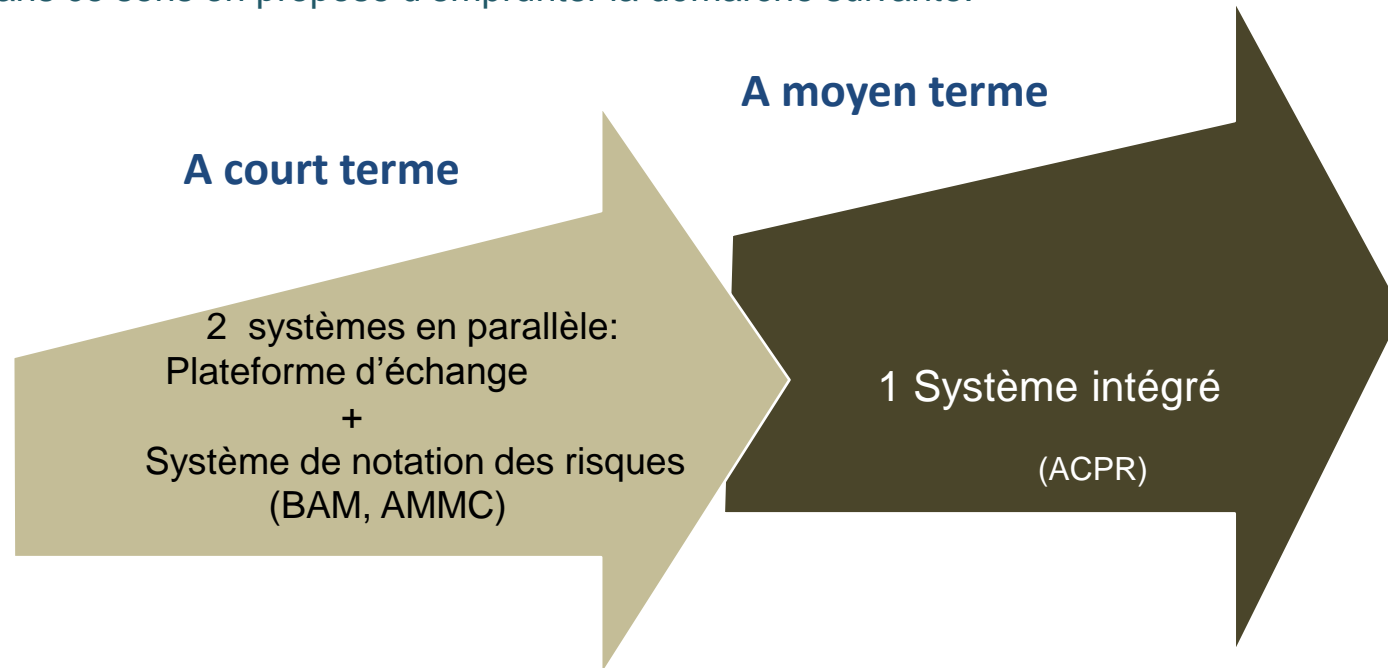
- un travail d'analyse et de synthèse;
- Accompagnement du secteur dans l'implémentation des nouveaux projets (SBR, TAKAFUL,)

Accroissement du caractère préventif de la supervision

2. Automatisation des process (1/2)

L'analyse comparative a démontré que l'ensemble des autorités travaillent avec des processus automatisés au niveau de la réception des reportings, du traitement de la donnée et l'exploitation de la donnée pour le besoin du scoring.

Dans ce sens on propose d'emprunter la démarche suivante:



2. Automatisation des process (2/2)

- ❑ La plateforme d'échange va permettre :
 - ✓ La prise en charge et le traitement automatiques des reportings et des amendes;
 - ✓ La gestion des autorisations via un « file manager » permettant de fluidifier le traitement des demandes;
 - ✓ L'automatisation des radiations des biens immobiliers;
 - ✓ La restitution des indicateurs de solvabilité, d'activité,

- ❑ Le système de notation des risques va permettre l'automatisation de la cotation des risques



3. Politique de « Faire-Faire »

Responsabiliser davantage les sociétés.

Ratios prudentiels

Responsabiliser le « Contrôle Interne » par rapport au respect des ratios prudentiels (couverture & marge de solvabilité) et des autres exigences prudentielles d'une manière générale.

Qualité de données

L'EAR doit disposer d'une politique écrite visant une bonne qualité des données en assurant l'exhaustivité, la pertinence et l'exactitude des données, notamment celles impactant de manière directe la fiabilité des reportings,

Fonction de vérification de la conformité

L'EAR met en place, également, un dispositif de vérification des opérations et des procédures internes

4. Politique d'échange avec les parties prenantes: cas des Commissaires aux Comptes (1/2)

Mise en place d'un cadre d'échange régulier avec les commissaires aux comptes formalisé par un guide des relations.

Objectifs du guide

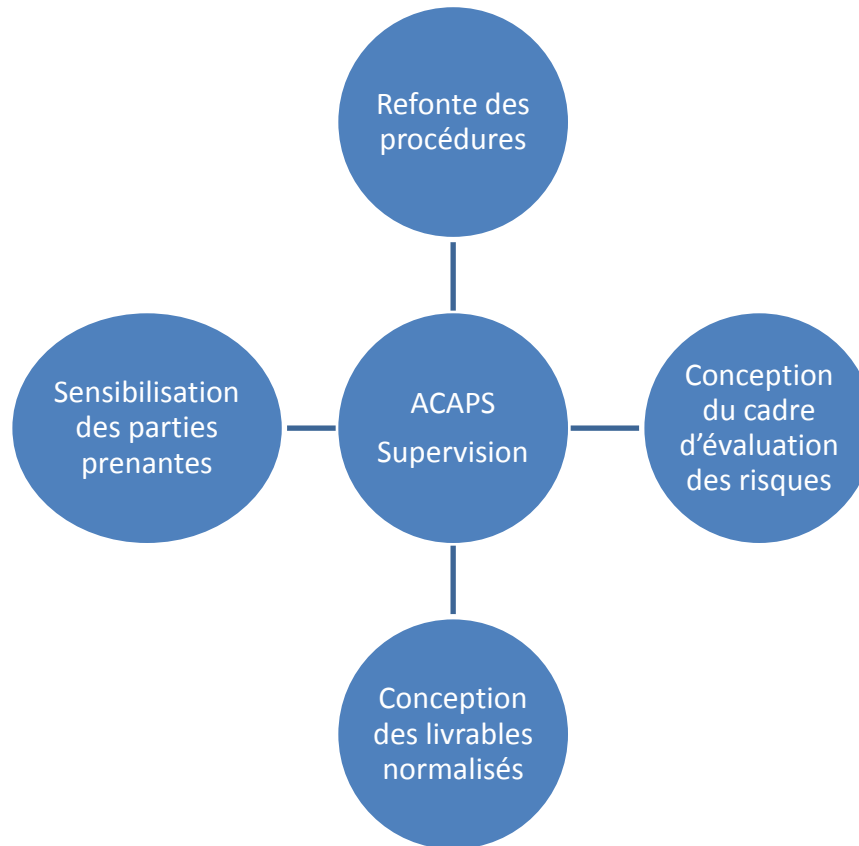
- ✓ Présenter les principaux types de relations existant entre les commissaires aux comptes et l'ACAPS;
- ✓ Préciser le cadre dans lequel ces relations sont susceptibles d'intervenir;
- ✓ Améliorer la qualité et la fréquence du dialogue entre le superviseur et les commissaires aux comptes en charge de la certification des comptes

4. Politique d'échange avec les sociétés: (2/2)

Mise en place d'une charte de contrôle sur place consultable par les sociétés afin de consolider la politique de transparence de l'ACAPS

Programmation des réunions régulières avec les fonctions clefs des sociétés

Facteurs clés de succès



1. Refonte des procédures à travers:

L'abandon des travaux de concordances inter & intra états (réalisés par la plateforme);

La vérification au lieu du calcul des ratios prudentiels (Couverture & marge);

La mise en place d'un nouveau process pour le traitement des autorisations via une « file manager au niveau de la plateforme.

2. Conception des livrables normalisés d'analyse et de synthèse

Mise en place de livrables formalisés et systématiques suite à l'exploitation et l'analyse des reportings.

Elaboration des fiches synthétiques sur la base de l'exploitation de l'outil de scoring pour orienter les missions de contrôle sur place.

3. Conception du cadre d'évaluation des risques

Conception de la méthodologie de notation

Etablissement des guides de notation des domaines

Etablissement des cartographies de risque



**Les domaines du
rating**

**Les critères de
rating**

**Les pondérations et la prise en
compte de certains facteurs de
rating**

4. Engagement des parties prenantes

Mise en place d'un dispositif pour le respect des engagements des sociétés quant à la politique de « faire-faire » (responsabilisation)

Définition d'une marge de manœuvre de l'ACAPS en cas de non respect par les sociétés du plan de supervision (échéances des demandes ponctuelles, planning des missions....)

Collaboration formalisée avec les CAC

À Très Court terme

1. Élaboration du guide de relations ACAPS- Commissaires aux Comptes;
2. Conception d'une charte de contrôle sur place;
3. Préparation du cahier de charges pour lancer un appel d'offres afin de choisir le cabinet de conseil qui va nous accompagner dans la conception de l'outil de notation des risques automatisé;
4. Composition d'une task-force pour concevoir le cadre d'évaluation des risques (domaines, critères, sous critères, cartographie des risques) et qui va challenger le cabinet désigné;

À Court & Moyen terme

1. Conception d'un « file manager » au niveau de la plateforme pour traitement des autorisations;
2. Élaboration des guides de notation
3. Élaboration des livrables formalisés d'exploitation et d'analyse des reportings;

Merci pour votre attention

ROYAUME DU MAROC



acaps

Autorité de Contrôle des Assurances
et de la Prévoyance Sociale